

Liens d'Intérêt, conflits d'Intérêt

Pr Olivier SAINT JEAN
Université Paris Descartes
Hôpitaux Universitaires Paris Ouest
Commission de la Transparence de la HAS
Liens d'Intérêt : néant depuis 2003

Liens personnels = néant

Critères de recherche

Noms ⓘ SAINT JEAN OLIVIER

Déclaration entre Semestre 1 - 2013 ▼ et Semestre 1 - 2018 ▼

Catégorie de bénéficiaires Professionnel de santé ▼

Profession Médecin ▼

Rechercher

Recherche avancée

Cochez les cases de un ou plusieurs bénéficiaires puis cliquer sur le bouton « Valider » en bas de page pour afficher leurs déclarations.

0 Résultat(s) concernant les professionnels de santé

Définition

- *... toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction ... (loi 11/10/2013)*
- Niveau de risque variable suivant
 - Le domaine d'activité concerné
 - L'intervention de personnes dotées de pouvoirs décisionnels ou d'influence

Typologie

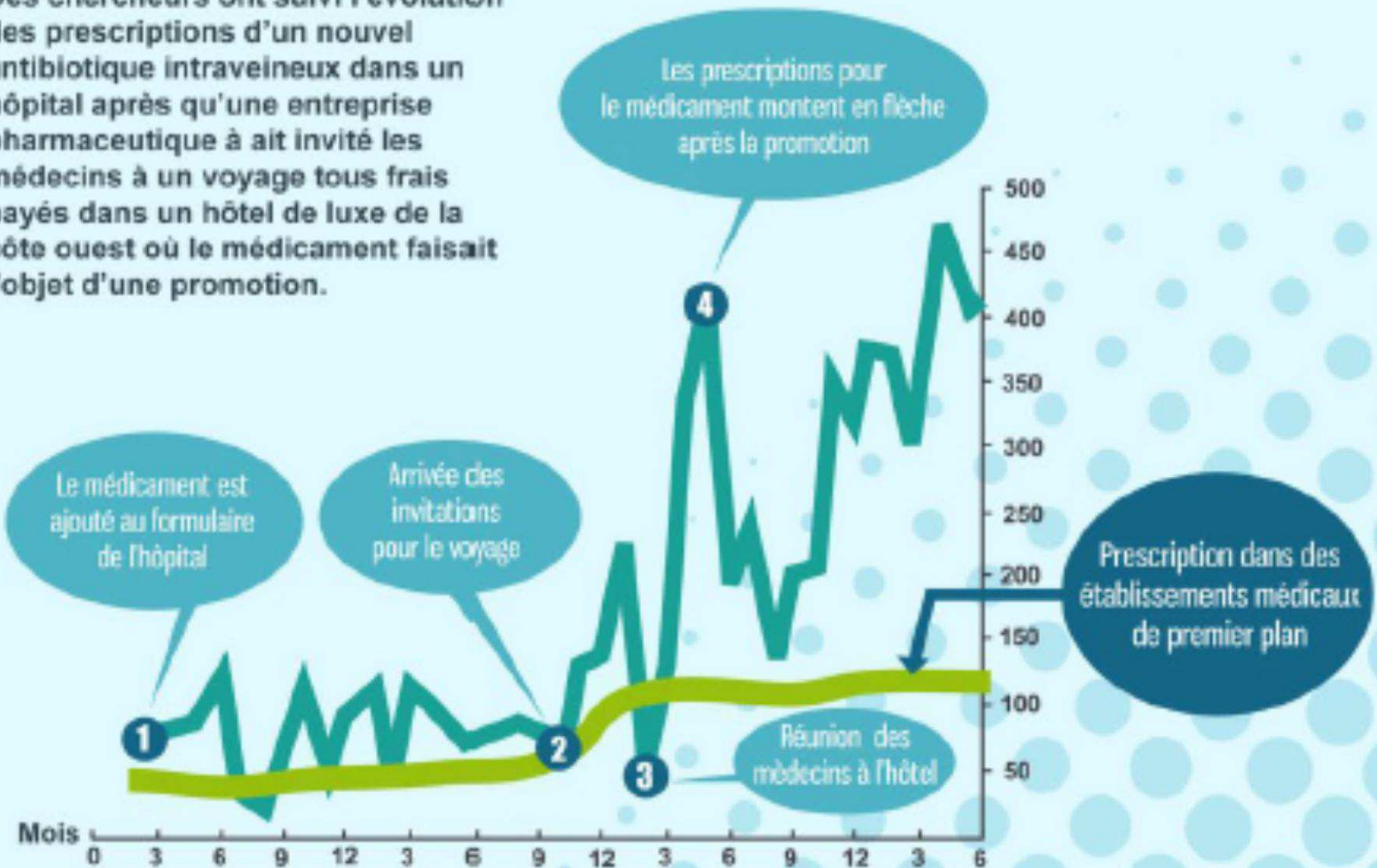
- Un conflit d'intérêt peut être :
 - **potentiel** : lorsqu'il n'existe pas encore de conflit proprement dit, dans la mesure où il n'existe pas à ce moment de lien direct entre les intérêts de la personne et ses fonctions ... mais que néanmoins, un changement dans sa situation (prise de fonctions, promotion, mutation) pourrait créer ce conflit ;
 - **apparent**: lorsque les faits en cause ne sont pas certains. Ainsi, quand aucun intérêt particulier suspect n'a pu être prouvé, il n'est que « possible ». Une analyse de la situation est alors nécessaire pour écarter tout doute sur la probité de la personne suspectée ;
 - **réel ou effectif** : lorsqu'il est « avéré » qu'un intérêt personnel peut venir influencer le comportement de la personne dans l'exercice de ses fonctions professionnelles.

Industrie du médicament

- 6* marché mondial (pétrole, nourriture, drogues, armes, trafic d'êtres humains)
- Tendances trente dernières années
 - Chiffres d'affaires x 7 (à monnaie constante)
 - Chute du nombre de firmes
- Hit parade (2013)
 - *Novartis* : 46 Mds \$
 - *Pfizer* : 45 Mds \$
 - *Roche* : 40 Mds \$
 - *Sanofi* : 38 Mds \$
 - *Merck* : 37 Mds \$
 - *Coca Cola* : 36 Mds \$

Avant un voyage gratuit - et après

Des chercheurs ont suivi l'évolution des prescriptions d'un nouvel antibiotique intraveineux dans un hôpital après qu'une entreprise pharmaceutique ait invité les médecins à un voyage tous frais payés dans un hôtel de luxe de la côte ouest où le médicament faisait l'objet d'une promotion.



(Orlowski JP, Wateska L, 1992, déjà cité)

Enquête APHP

Internes de cardiologie 2009

- 97% portent un objet promotionnel dans leur blouse
- 67% bénéficient de repas plusieurs fois par semestre
- 50% déjeunent ou dînent en dehors du service avec des firmes
- 7 visiteurs médicaux par mois

Who pays for the pizza? Redefining the relationships between doctors and drug companies. 1: Entanglement

Ray Moynihan

In this two part article, a journalist based in Washington DC explores the brewing conflicts at one of the world's leading medical campuses as it joins the wider global debate about how to redefine relations with big pharmaceutical companies

BMJ 2003;**326**:1189–92

Conflict of Interest Why Does It Matter?

VIEWPOINT

JAMA May 2, 2017 Volume 317, Number 17

Managing Conflicts of Interest in Industry-Sponsored Clinical Research More Physician Engagement Is Required

VIEWPOINT

JAMA May 2, 2017 Volume 317, Number 17

Should Failure to Disclose Significant Financial Conflicts of Interest Be Considered Research Misconduct?

VIEWPOINT

**Jeffrey R. Borkin, MD,
MPH**
Department of
Pediatrics, School of
Medicine, University of
Utah, Salt Lake City.

A recent report about a prominent academic investigator who failed to disclose millions of dollars in personal income from corporate relationships highlights the degree to which the system to manage, reduce, or eliminate financial conflicts of interest (COIs) in biomedical research remains inadequate.¹ The story quoted the in-

all institutions to ascertain, and all investigators to disclose, financial relationships related to the individual's institutional responsibilities. Each investigator who is planning Public Health Service-funded research must disclose his or her existing significant financial interests at the time the application is submitted for funding

JAMA Published online October 26, 2018

Risques sanitaires

- Quelques affaires célèbres (Vioxx, Médiator) se chiffrant par xxxx décès
- Des dépenses de santé inappropriées
- Des remboursements de budget hospitalier (liste « en sus »)

Règles de cumul d'activité des fonctionnaires

- L'agent peut être **autorisé** à cumuler une activité accessoire avec son activité principale, sous réserve que cette activité ne porte pas atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service
- Les activités exercées à titre accessoire **susceptibles d'être autorisées** sont les suivantes :
 - Expertise et consultation,
 - Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif
 - Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger

Chemin législatif réglementant les liens d'intérêt en santé

- Loi 1993 dite « anti-cadeaux »
- Loi 2011 dite « loi Bertrand »
- Décret mai 2013
- Loi modernisation système de santé 2016

Transparence : un outil plus qu'une fin en soi

- Déclaration publique annuelle d'Intérêt pour les acteurs intervenant au sein des agences publiques
- Extension à l'ensemble des acteurs de santé pour tous les contrats de l'industrie du génie biologique et médical

Situation potentiellement à risque en médecine

- Activité d'expertise
- Investigation et recherche
- Situation de KOL, au sommet de la pyramide de prescription
- Visite médicale
- Accompagnement de dispositifs médicaux
- Publications
- Actions de formation
- Frais d'hospitalité

Mécanisme de l'influence

- **Réciprocité** : norme sociale d'être redevable lorsque nous recevons un cadeau
- **Engagement** : but des visites médicales, obtenu par l'argumentation
- **Autorité** : rôle des KOL
- **Conformisme** : comment légitimer une atypie
- **Appel à l'éthique** : « ... *il n'est pas éthique de ne pas prescrire les IACE ...* »
- **Sympathie** : à tous les modes ...

Le chemin de la dépendance

- Le jeune médecin à l'hôpital
 - Visite médicale
 - Association de jeunes médecins
 - Convivialité
- La recherche et les publications
 - L'aventure passionnante de la recherche
 - Le diktat des publications et des points SIGAPS
- Le destin d'être un KOL
 - Selon le dimensionnement de l'Ego
 - Le rôle du lobe frontal

L'action des firmes

- Le travail sur les arguments de vente
- Les techniques de communication
- La création du besoin (nosologie des maladies, glissement des normes, campagne grand public)
- L'ensemencement
- Le lobbying auprès des instances politiques
- Les symposium satellites, le financement des congrès, la presse dite « professionnelle » et les compte rendu
- Le financement des sociétés savantes

Choisir l'indépendance est possible

- **Développer son esprit citoyen**
- **Se former à la lecture critique d'articles**
- Evincer les informations sous influence
- Se fier aux sources d'informations fiables
 - NICE, HAS (oui mais pas tout)
 - Prescrire
 - Cochrane

Principes de base de l'évaluation des médicaments

1. *Différencier*
 - *Puissance statistique*
 - *Variation d'une échelle de mesure*
 - *Pertinence clinique de cette variation*
2. *S'interroger sur les qualités métrologiques des échelles de mesure du résultat*
3. *Vérifier la satisfaction des critères de qualité du RCT et de sa publication*
4. *S'interroger sur la validité de la population incluse dans l'essai*
5. *Accéder au répertoire de tous les essais, y compris les essais négatifs*

Choisir l'indépendance est possible

- Développer son esprit citoyen
- Se former à la lecture critique d'articles
- **Evincer les informations sous influence**
- **Se fier aux sources d'informations fiables**
 - NICE, HAS (oui mais pas toujours)
 - Prescrire
 - Cochrane

APHP : une politique en 6 points

- Politique stricte de cumul d'activités accessoires
- Fondation APHP au lieu des associations de service
- Encadrement la visite médicale
- Elargissement du régime de la déclaration d'intérêts
- Facilitation de la présence aux congrès dans des conditions d'équité et de transparence
- Mise en place d'outils de surveillance et prévention dans les sites hospitaliers

Serment PharmFree de l'American Medical Student Association

« Je m'engage à une pratique de la médecine dans le meilleur intérêt des patients et à une formation basée sur les meilleures preuves possibles plutôt que sur la publicité et la promotion. Je fais par conséquent la promesse de n'accepter ni argent, ni cadeau, ni hospitalité de la part de l'industrie pharmaceutique, de rechercher des sources d'information non biaisée, de ne pas m'appuyer sur des informations diffusées par les firmes pharmaceutiques et d'éviter les conflits d'intérêts dans ma formation et ma pratique médicale. »

Un délégué médical rend visite à Jean, un jeune interne, et lui propose de l'informer sur son nouveau médicament PASTOP® :

- Avant de commencer, Jean lui demande **quel est le niveau d'ASMR du produit.**
- **Si l'ASMR est IV ou V (>40% des cas),** Jean indique au délégué qu'il n'a pas envie d'entendre parler de ce médicament.
- **Si l'ASMR est I, II ou III,** Jean indique au délégué qu'il se **renseignera plus tard** sur cette nouvelle molécule par ses propres moyens en regardant dans la revue PRESCRIRE et sur le compte-rendu de la Commission de transparence de l'HAS.
- Le délégué peut donc **profiter de sa journée** pour aller jouer au bowling.

Leila, étudiante, faite partie de la minorité des étudiant-e-s de sa promo à aller en cours magistral. Elle va assister à un cours sur la prescription des anti-coagulants.

- Elle sait que les Nouveaux Anti Coagulants Oraux font partie des nouvelles molécules du marché.
- Après avoir lu la revue Prescrire sur les NACO, elle s'interroge sur la pertinence de leur mise sur le marché des médicaments.
- Elle demande donc à son professeur au début du cours de déclarer ses liens d'intérêts.
- Le cours peut donc commencer, et les étudiant-e-s pourront ainsi commencer à se faire leur propre avis.

Céline, externe, est invitée à participer à un staff où un labo offre le repas :

- En fine observatrice, elle sait que ces staffs ont lieu tous les vendredis. Elle a donc anticipé et préparé sa propre nourriture pour profiter du staff sans manger dans la main des laboratoires. Elle ne manque pas de faire remarquer que sa nourriture a **“le bon goût de l’indépendance”** confie-t-elle en jubilant à son interne.
- A la fin du staff, les chefs enjoignent tous les étudiant-e-s à profiter des “cadeaux” laissés gracieusement par les laboratoires : de **belles règles à ECG toutes neuves et des stylos noirs**. Mais Céline ne s’en laisse pas compter. Elle sait pertinemment que les subtils messages publicitaires gravés sur ces cadeaux feront pénétrer le nom de produit dans sa cervelle à chaque utilisation. Elle préfère donc investir quelques euros pour se payer du matériel de qualité et indépendant.

Arnaud, interne de deuxième semestre, se rend sur le lieu d'un congrès auquel son maître de stage l'a invité :

- Lorsqu'il réalise que le **congrès est payé en partie par des laboratoires pharmaceutiques**, son esprit se met en alerte : sans devenir paranoïaque, il sera particulièrement attentif à la qualité et l'objectivité des interventions et aux contenus publicitaires dissimulés.
- Lorsque les intervenants prennent la parole, il leur demande de **déclarer au préalable leurs liens d'intérêts**, qui remettraient sérieusement en question leur volonté de s'exprimer sur les "Nouvelles thérapeutiques"...
- Après 3h d'exposition massive à des contenus publicitaires masqués, Arnaud se jure **d'éviter à l'avenir la FMC** financée par l'industrie pharmaceutique et propose à ses collègues de monter des **groupes de pairs pour se former.**

<https://www.transparence.sante.gouv.fr>

[Accueil](#) •

La base de données publique Transparence - Santé

La base de données publique Transparence - Santé rend accessible l'ensemble des informations déclarées par les entreprises sur les liens d'intérêts qu'elles entretiennent avec les acteurs du secteur de la santé. Pilotée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, cette initiative de transparence vise à préserver la nécessaire relation de confiance entre les citoyens, les usagers et les multiples acteurs du système de santé.



Résultats des déclarations par bénéficiaire

[Afficher les Avantages](#)

[Afficher les Conventions](#)

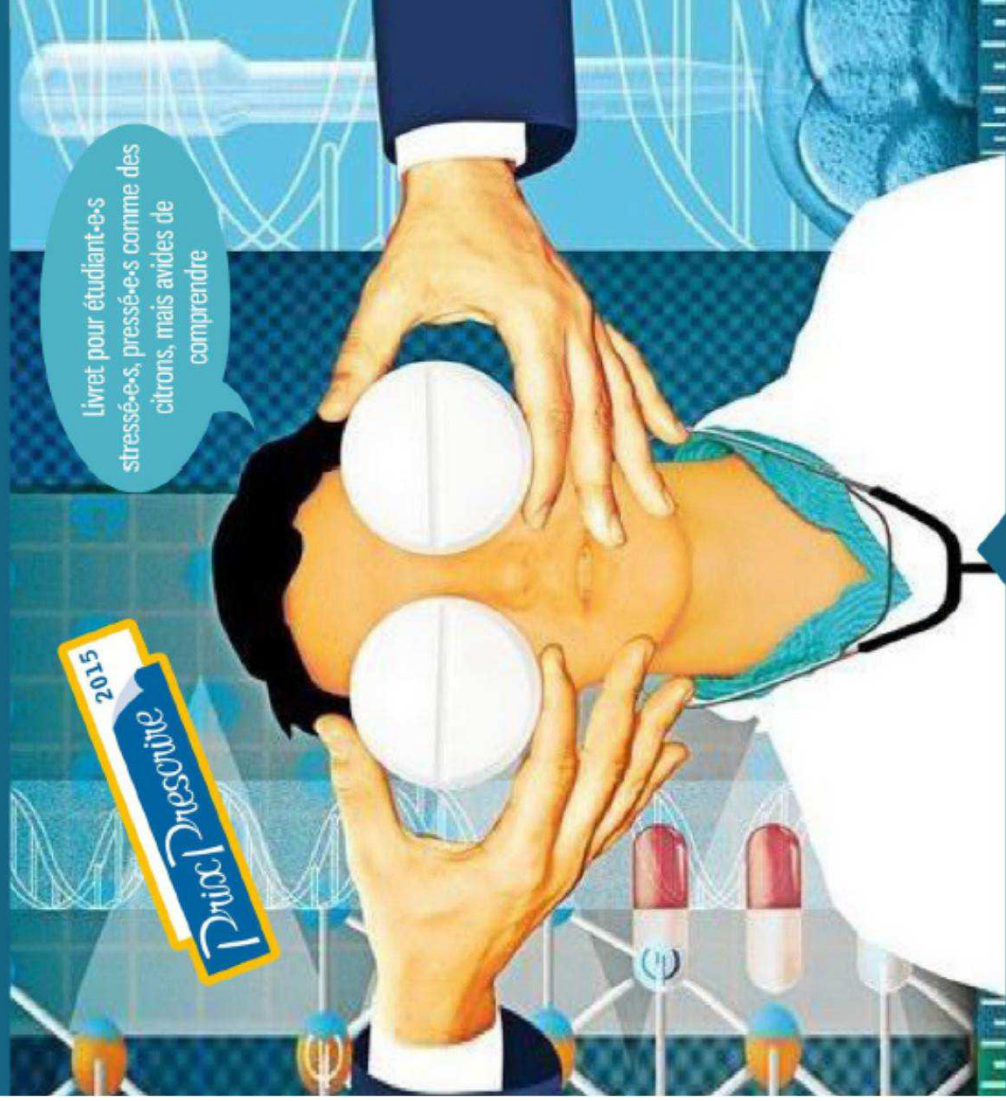
[Afficher les Rémunérations](#)

A lire

POURQUOI GARDER SON INDÉPENDANCE FACE AUX LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES ?

2015
Prix Prescrire

Livret pour étudiant·e·s
stressé·e·s, pressé·e·s comme des
citrons, mais avides de
comprendre



Une initiative de La TROUPE DU RIRE - Collectif d'étudiant·e·s en médecine

Les conflits d'intérêts au sein de l'AP-HP

Mieux les connaître, mieux les prévenir

Rapport du groupe de travail

Mars 2016

FORMINDEP

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un risque sanitaire



Form indep

pour une formation et une information médicales indépendantes de tout autre intérêt que celui de la santé des personnes.

Charte éthique et déontologique des Facultés de médecine et d'odontologie

Préambule

Les Conférences nationales des Doyens de facultés de médecine et des Doyens de facultés d'odontologie ont décidé de rédiger une charte éthique et déontologique afin de formaliser et homogénéiser leurs pratiques dans ce domaine. Cette Charte répond à une exigence éthique, notamment en regard de l'intégrité scientifique et professionnelle, des liens d'intérêts, et de l'attente sociétale.

Les facultés de médecine et d'odontologie fondent l'ensemble de leurs activités sur les valeurs universelles qui inspirent le respect des Droits de l'Homme, la dignité de la personne humaine, et la solidarité. Les Facultés partagent également les valeurs fondamentales de l'Université : exigence, indépendance, humanisme, promotion de la pensée critique, ouverture sur la société. Les Facultés se conforment aux textes législatifs et réglementaires en vigueur dans notre communauté nationale et, lorsqu'il n'y a pas de loi ou de règlement, elles se basent sur les recommandations des travaux, chartes, et instances nationales et/ou internationales en matière d'éthique.*

Les Facultés ont une mission de service public en matière de formation, de recherche, d'orientation et d'insertion professionnelles de leurs étudiants. De plus, leurs personnels hospitalo-universitaires ont une mission de soin. La coopération entre le milieu académique et le milieu socio-économique, notamment industriel, est incontournable au regard de ces missions de formation, de recherche, et de soin, au bénéfice des étudiants, de la société, et des patients via le progrès médical. Le concept de recherche translationnelle, continuum entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, illustre ce besoin de coopération. Cette dynamique qui fait partie des missions statutaires des Facultés, doit se faire dans le respect de l'intégrité professionnelle et scientifique, la transparence des liens d'intérêt, et la lutte contre les pratiques d'influence.

Dans le cadre de l'enseignement, les Facultés ont pour mission comme d'intérêt général de former de futurs professionnels de santé aux démarches de soins, à la prise en charge des enjeux de santé publique et au respect de la dignité et de la protection de la personne humaine. Cette mission repose sur deux axes, le soin et la recherche. Dans leur politique pédagogique, la protection de l'intérêt des patients et de la collectivité doit prévaloir sur toute autre considération. Pour